

Ricochet

Repenser la chose migratoire

Saoudi El Amalki

Où en est-on de la nouvelle stratégie du secteur de l'émigration? La problématique du phénomène migratoire est très complexe. Plusieurs parties interviennent dans le secteur, à plus d'un registre. A ce propos, l'approche inclusive, efficiente et performante, dans cette ébauche épineuse, s'avère, impérative pour une meilleure coordination de tous les acteurs au service des Marocains résidant à l'étranger.

Dans ce sens, il est question d'encourager la spécialisation dans ce domaine, déterminer les fonctions et les missions de chaque affluent et agir dans la synergie entière, en vue de valoriser et mettre à contribution toutes les potentialités et les ressources intrinsèques.

Par ailleurs, il importe également de favoriser la participation des RME à la gestion des affaires publiques. Dans le même ordre d'idées, toutes les compétences nationales sont amenées à tirer partie de cette dynamique ambiante afin de propulser les atouts de l'évolution. Concernant le pari à relever dans cette perspective ascendante au niveau des migrations, il convient de réconcilier cette équation relative à l'intégration saine dans les pays d'accueil et le raffermissement du sentiment d'appartenance au pays d'origine. Tout en étant conscient de l'acuité de cette opération, il est à rappeler les mécanismes clés de cette démarche, axés sur les aspects à caractère culturel, éducatif, religieux, administratif, social, économique et consulaire dans le but mettre en fonction toutes les conditions idoines de sa concrétisation. A cet égard, il sera convenu de se montrer favorable à la mise en œuvre des actions d'anticipation et d'accompagnement pour atténuer les effets de la crise économique qui frappe actuellement nombre de pays d'Europe ou encore les événements politiques marquant d'autres Etats, tout en motivant la volonté d'investir chez les émigrants marocains.

Parallèlement, il va sans dire qu'il serait pareillement loisible de mettre en exergue l'importance prépondérante que revêtent les consulats aux plans de l'animation culturelle et l'assistance sociale pour consolider les liens identitaires avec le pays d'origine, à travers le renforcement des centres culturels au niveau des structures consulaires. Le plan d'action adopté par le département de tutelle pour les années à venir, semble déterminé à prôner la nécessité de mise sur pied d'une démarche participative concertée et édifiante de toutes les parties qui font, du reste, un travail louable.